

■ **Buffet de la Gare des Hauts-Geneveys SA**, Les Hauts-Geneveys (FOSC du 21.09.1999, p. 6460). Les 200 actions de CHF 50 ne sont plus privilégiées quant au dividende. Capital-actions: CHF 100'000, divisé en 200 actions de CHF 50, privilégiées quant au droit de vote, et 180 actions de CHF 500, toutes nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 20.06.2003. Mathez Virginie porte désormais le nom de Hausse-ner Mathez et est maintenant originaire de Höfen, et domiciliée à Fontaines (NE).

Journal no 1714 du 10.07.2003
(01085932 / CH-645.1.000.133-3)